

APPEL D'OFFRES

Travaux de déneigement et de déglacage pour divers secteurs de la Ville

La Ville de Shawinigan recevra des soumissions pour les travaux de déneigement et de déglacage des rues, bâtisses, structures et bornes d'incendie pour les secteurs suivants :

Secteurs	Numéro de référence
Travaux de déneigement et de déglacage des rues, bâtiments, structures et bornes d'incendie, secteur St-Jean-des-Piles	MONM-20230508
Travaux de déneigement et de déglacage d'accès aux bâtisses, structures et bornes d'incendie, secteur St-Georges-de-Champlain	MONM-20230509
Travaux de déneigement et de déglacage des bâtisses, structures et bornes d'incendie, secteur de Shawinigan-Sud	MONM-20230503

Les soumissions seront reçues à la **division approvisionnement** de la Ville de Shawinigan, située 550 avenue de l'Hôtel-de-Ville, 5^e étage, Shawinigan, G9N 1M6, **jusqu'à 15h, le 13 juin 2023.**

Immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, les soumissions seront ouvertes publiquement à l'adresse indiquée ci-dessus, par deux officiers de la Ville.

Les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web, www.seao.ca en stipulant le ou les numéro(s) de référence stipulé(s) ci-dessus. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

La Ville de Shawinigan n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

La Ville de Shawinigan n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Christine Lafontaine, acheteur
Division approvisionnement